



U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2023-2024**

Livret de l'étudiant-e

L 3

Licence

Troisième année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Troisième année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme Marta Waldegaray**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles Lafargue** , gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Dimitri Voisin**, dimitri.voisin@univ-reims.fr

Le responsable de la 3ème année de licence est **M. Sylvain Caruana** , sylvain.caruana@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède son propre site : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première spécialisation intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage, puis dans le choix d'un master. Les options disponibles durant chacun des semestres de L2 permettent également d'initier une spécialisation.

Notre département propose deux masters de psychologie :

- un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**"
- et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**".

Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.E.V.U.	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
C.S.	Conseil Scientifique
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATOSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien Ouvrier de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD Chrystel – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – MC – HDR
DOLLION Nicolas – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY Audrey – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE Régis – MC
MANTEL Marylou – MC
OLIVIER Marie – MC
STEFANIAK Nicolas – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PLANCHOU Clément

ATER

ARNOLD Pierre
ELIMARI Nassim
GUITTARD Cassandre
SCHMID Franca
STINUS Céline

- Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement** –

Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du jeudi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023	Jours de pré-rentrée
Lundi 11 septembre 2023	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2023	Vacances d'Automne
Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024	Vacances de fin d'année
Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023 Du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2024	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 9 février 2024	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 15 janvier 2024	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 26 février au dimanche 3 mars 2024	Vacances d'hiver
Du lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2024	Vacances de Printemps
Du lundi 6 mai au lundi 28 mai 2024	Examens écrits du 2 nd semestre
Vendredi 7 juin 2024	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du vendredi 10 juin au samedi 29 juin 2024	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Mardi 11 juillet 2024	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi au vendredi : 9h-12h00 et 13h30-17h00

En télétravail le mercredi toute la journée

Site du département de Psychologie :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

La scolarité / Accueil des étudiants

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) – Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 36 23 ou lsh-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-16h30 (sans interruption)

Mercredi : 9h-12h 13h30-16h30

Vendredi : 9h – 12h

La testothèque

La testothèque se trouve en **salle 17-015**. Pour consulter les tests, veuillez-vous adresser à l'enseignant responsable et au secrétariat.

Les stages

L'année de L3 comprend la réalisation d'un stage obligatoire de 50h. Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application ESUP STAGE. L'application est accessible à partir de l'adresse <https://stage.univ-reims.fr>

Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application ESUP STAGE afin d'être transmises pour signature de Mme WALDEGARAY, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil.

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !

Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !

Activation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer suite à son inscription selon la procédure qui lui a été fournie lors de celle-ci. Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire.

TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi à 20h . La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi "panacher" et se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en plusieurs exemplaires. Les livres peuvent être empruntés.
 - **Le Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)
 - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)
- Sur le Campus Croix-Rouge - Le service de **Santé Universitaire (S.U.M.P.P.S.)** est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tel : 03 26 05 83 20).
- Les informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17. Le service de **Médecine Préventive** est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention ...) que psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat - Mme I. DEROUINEAU - tél 03 26 91 83 20). Des informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
 - Le service d'**Assistance Sociale** a pour téléphone le 03 26 91 38 81.

- L'**infirmerie** est située : rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit (s'adresser à l'accueil de l'UFR Droit) Tél : 03 26 91 38 80. Des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant-e-s.

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e doit faire le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Eléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les crédits "ECTS" (*european credit transfert system*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des pays, la licence est un diplôme valant 180 ects, 30 par semestre. Le master vaut 120 ects de plus, 30 par semestre également. Ces ects ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide des étudiants et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>, rubriques "nos diplômes" et "Licence de Psychologie".

Contenu des enseignements de L3 Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Cinquième semestre - 30 ects

UE 51 - Explication des comportements et évaluation des personnes (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : Sylvain Caruana et Régis Lefevre

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Ce cours est composé de deux parties complémentaires. La première partie est consacrée à l'attribution causale c'est-à-dire au processus par lequel un individu explique ses propres comportements ou ceux d'autrui. Le cours présente les principales théories de l'attribution causale : le modèle des inférences correspondantes (Jones et Davis, 1965), le modèle du cube attributionnel (Kelley, 1967), la théorie de l'autoperception (Bem, 1972) et le modèle de Wiener (1979). L'origine (théorie de l'équilibre : Heider, 1958) et l'enjeu de ces travaux sont précisément explicités. Le cours se conclut par une présentation des divers biais attributifs et sur une discussion argumentée des différentes explications (cognitives vs normatives) que l'on peut en donner. La seconde partie du cours porte sur la formation des impressions et l'évaluation des personnes. Les travaux sur la première impression, les modèles du jugement social ainsi que les processus automatiques de jugements (e.g. inférences spontanées de traits, attitudes implicites) feront l'objet d'apports théoriques. Il s'agira de questionner la signification des jugements quotidiens ainsi que la conscience des déterminants du jugement. Des applications à la sphère du recrutement et de la justice seront présentées afin de conclure le cours.

Au terme de ce cours, l'objectif pour chacun est de connaître les biais attributifs, de savoir les expliquer à différents niveaux (processus cognitifs, explications normatives) et de connaître leurs conséquences en termes de réactions émotionnelles. Il sera également question de connaître les processus de jugement et leurs conséquences dans les situations d'évaluation (évaluation professionnelle par exemple). Ainsi, chacun pourra mettre à profit ses nouvelles compétences : adopter une lecture psychosociale de l'explication des comportements et des jugements sociaux afin de l'appliquer à la pratique du psychologue (clinique, évaluation professionnelle).

UE 52 - Développement de l'enfant et de l'adolescent (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Christelle Declercq

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Cet enseignement a pour visée d'apporter aux étudiants les connaissances sur le développement de l'âge de 6 ans à l'adolescence, obtenues à partir de la démarche scientifique, et de présenter les différentes interprétations théoriques qui en sont données.

UE 53 - Neuropharmacologie (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Gilles Lafargue et Marylou Mantel

Volume horaire : 16h CM et 10h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

A partir de l'étude des mécanismes physiopathologiques associés à la réponse au stress, la douleur, l'obésité, la SEP et la maladie d'Alzheimer le cours aborde les concepts du normal et du pathologique ainsi que les notions de médicament et de maladie.

L'objectif de l'étudiant-e à l'issue de cet enseignement est d'être capable de définir les notions suivantes : facteur étiologique, processus physiologique, processus physiopathologique et de comprendre le mode d'action moléculaire d'une substance pharmacologique ou d'un médicament de façon à acquérir les principes méthodologiques et intellectuels au service d'une démarche scientifique visant à abduire un raisonnement au service d'un sujet.

UE 54 - Unité d'Enseignement d'ouverture (6 ECTS)

Cette unité se compose de trois Enseignements Constitutifs : deux cours magistraux à choisir parmi cinq choix disponibles et un stage obligatoire dans le cursus.

EC1 & EC2 : deux enseignements constitutifs à choisir (6 ECTS)

EC1 : 1 enseignement à choisir parmi les cinq options proposées (2 ***ECTS***)

EC2 : 1 enseignement différent à choisir parmi les cinq options proposées (2 ***ECTS***)

Choix a : De la prédiction aux changements de comportements (2 ects)

Responsable d'enseignement : Dimitri Voisin

Volume Horaire : 24h

Modalités de contrôle : contrôle terminale de 2 heures

L'objectif de cet enseignement est de présenter quels sont les déterminants des comportements. Il sera focalisé sur les conséquences d'un acte sur la probabilité d'apparition d'un autre acte avec présentation de la théorie de l'engagement. Dans une visée plus pratique, il sera également présenté les stratégies de « soumission sans pression » visant à faire changer les comportements dans divers champs d'applications (santé, travail, environnement, etc.).

Il s'agit pour l'étudiant-e de comprendre les déterminants des comportements afin de pouvoir les repérer et savoir comment les utiliser efficacement dans le cadre d'une activité professionnelle et dans la déontologie du psychologue les techniques de changement comportemental.

Choix b : Dynamique de groupe (2 ects)

Responsable d'enseignement : Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi

Volume Horaire : 24h

Modalités de contrôle : contrôle terminale de 2 heures

Ce cours introduira tout d'abord la notion de dynamique de groupe, les notions afférentes, et quelques exemples de méthodes permettant de mesurer les dynamiques groupales. Seront ensuite abordées les questions de l'inclusion (e.g., besoin d'appartenance, ostracisme) et de l'identité (e.g., identité sociale), avant d'étudier divers facteurs individuels (e.g., personnalité, anxiété), situationnels (e.g., comparaison sociale, stress), et interpersonnels (e.g., similarité, complémentarité) influençant la formation d'un groupe. Il s'agira également d'examiner la manière dont les groupes se développent (e.g., cohésion, conflit) et se structurent (e.g., normes, rôles). Enfin, la question de l'influence (e.g., conformisme, impact social) sera abordée.

En somme, l'objectif est d'acquérir des connaissances théoriques issues de la psychologie sociale pour affiner sa compréhension des groupes rencontrés au quotidien et se doter d'une grille de lecture utile à sa vie professionnelle future.

Choix c : Neuropsychologie cognitive (2 ects)

Responsable d'enseignement : Audrey Henry et Nicolas Stefaniak

Volume Horaire : 24h

Modalités de contrôle : contrôle terminale de 2 heures

Ce cours a pour objectif de présenter les deux questions fondamentales de la neuropsychologie au travers de l'analyse de cas typiques (Phineas Gage, H.M.,...) : 1) enrichir la compréhension du fonctionnement cognitif en mettant l'accent sur les liens entre les soubassements cérébraux et les altérations cognitives; 2) développer des outils d'évaluation et de revalidation théoriquement fondés.

Le cours se terminera en présentant les limites méthodologiques des outils utilisés et les solutions envisageables pour y remédier.

L'objectif du cours est de rendre compte des spécificités de l'approche neuropsychologique de manière à être en mesure de mettre en application la démarche neuropsychologique dans l'identification des processus cognitifs préservés et altérés à la lumière des modèles théoriques, et de percevoir en quoi cette approche permet d'enrichir notre compréhension de l'architecture cognitive.

Choix d : Psychothérapie (2 ects)

Responsable d'enseignement : Sabrina Julien-Sweerts

Volume Horaire : 24h

Modalités de contrôle : contrôle terminale de 2 heures

Cet enseignement est une initiation aux différentes approches psychothérapeutiques (psychodynamique, TCC, systémique, EMDR, humaniste...). Présentées dans une perspective intégrative, l'intérêt et la complémentarité des différents courants seront présentés en s'appuyant sur les données récentes de la littérature. Les profils particuliers des personnes ainsi que les domaines d'application seront mis en parallèle avec les courants qui devraient être privilégiés. Le cours abordera aussi la nécessité de se questionner sur la nécessité de tester l'efficacité des pratiques thérapeutiques ainsi que des moyens qui peuvent être mis en œuvre.

Ce cours doit permettre aux étudiants d'acquérir les prérequis théoriques sous-tendant les différentes approches thérapeutiques afin d'acquérir les compétences indispensables à la prise en charge thérapeutique et de comprendre comment la flexibilité nécessaire pour adapter la prise en charge en fonction des besoins des patients.

Choix e : Psychologie de la délinquance (2 ects)

Responsable d'enseignement : C. Milet

Volume horaire : 24h

Modalités de contrôle : contrôle terminale de 2 heures

Ce cours présentera les déterminants délictogènes, que ce soit en termes de carence affectives, de structure de la personnalité ou de toxicomanie. Les différentes formes de délits (dégradation, actes de violence, abus sexuels graves) seront décrites au regard des motivations incitant au passage à l'acte. Il s'agira de montrer comment des dysfonctionnements de la dynamique familiale (cfr. Le modèle circumplexe d'Olson), certaines formes d'addiction et certaines caractéristiques de la personnalité vont interagir dans le développement de conduites délictueuses. Les questions relatives aux spécificités de la délinquance féminine, aux facteurs de récurrence, ainsi qu'aux mesures coercitives et psycho-éducatives seront développées et questionnées.

Cet enseignement a pour objectif de présenter les modèles permettant de mieux comprendre le phénomène de délinquance, les motivations du passage à l'acte, et les risques de récurrence afin d'adopter un regard multifactoriel sur les problématiques de la délinquance et de pouvoir apporter un éclairage psychologique sur des cas particuliers.

EC3 - Stage (2 ects)

Volume horaire : 50h

Modalités de contrôle : dossier

La durée de ce stage est d'au moins 50 heures. Pour tout stage, une convention en triple exemplaires devra être établie.

Les stages réalisés par les étudiants de licence sont des stages dits d'observation. Ils sont encadrés par un enseignant référent au sein du département de psychologie et par un maître de stage dans le milieu socioprofessionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs pédagogiques spécifiques au stage, qui doivent à la fois être formateurs pour l'étudiant et réalistes en fonction du niveau d'étude de l'étudiant.

Au travers de l'observation, l'étudiant doit identifier les pratiques qui sont spécifiques au métier de psychologue et faire les liens entre ces observations et les contenus théoriques enseignés au sein de leur formation. Il s'agit aussi pour l'étudiant d'être confronté au public vers lequel il envisage de s'orienter, lui permettant de prendre conscience de la manifestation des troubles dans le domaine pathologique, des environnements sociaux parfois difficiles lorsqu'on travaille dans l'insertion ou la psychologie du travail. Ces stages d'observations sont aussi l'occasion de découvrir les outils du psychologue et la manière dont son travail s'intègre la plupart du temps dans des équipes pluridisciplinaires.

Les connaissances et compétences acquises durant le stage sont formalisées au travers d'un rapport d'une dizaine de pages qui servira de support à la notation. L'étudiant doit décrire les liens qu'il a pu faire entre ses connaissances théoriques et les observations réalisées sur son lieu de stage.

Le détail des consignes de la pratique du stage et de la rédaction du rapport se trouve sur le site du département de Psychologie (<http://www.univ-reims.fr/psychologie>), Rubrique Nos Diplômes > Licence >

Licence 3) et sur Moodle (cours « Remise du rapport de stage et cours » & « Informations générales L3), ainsi que sur Moodle (sections « informations générales » et « remise du rapport du stage »).

UE 55 - Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)

EC1 - Analyse de variance (4 ECTS)

Responsable d'enseignement : Stéphanie Caillies

Volume horaire : 20h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Ce cours de statistique présentera l'Analyse de Variance (ANOVA) qui est une méthode statistique d'interprétation des résultats rassemblés au cours d'une expérimentation. L'analyse de variance appliquée à un plan d'expérience vise essentiellement, moyennant un test global de comparaison entre les moyennes par modalité des dits facteurs, à permettre une discrimination entre les facteurs selon qu'ils ont ou non une influence significative. Le cours comportera une description des principes sous-jacents à l'ANOVA à un facteur de variation et à plusieurs facteurs de variation ainsi que les principes sous-jacents aux comparaisons analytiques *a priori* et *a posteriori*.

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiant-e-s d'une part de maîtriser un test statistique de comparaison de moyennes et de l'utiliser à des fins d'interprétation de phénomènes psychologiques, et d'autre part de leur faire prendre conscience des précautions méthodologiques et statistiques à prendre avant de généraliser des résultats et d'en tirer des conclusions.

EC2 - Outils et méthodes de recherche et de gestion documentaire (2 ECTS)

Responsable d'enseignement : Nicolas Stefaniak

Volume horaire : 6h TD

Modalités de contrôles : dossier

Ce cours présentera les principales bases de données de recherches bibliographiques utilisées en psychologie : psychinfo, scopus, science direct, ERIC, medline... Les étudiants seront familiarisés aux dictionnaires spécialisés, au thesaurus, à la troncature et aux opérateurs booléens. Après avoir revu les normes de l'APA pour citer les documents, la seconde partie du cours sera consacrée à la présentation d'outils de gestion bibliographique, en particulier de Mendeley. A la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de réaliser une recherche bibliographique organisée, structurée et hiérarchisée en utilisant plusieurs moteurs de recherche. Il aura également appris à gérer une bibliothèque d'articles scientifiques avec les outils spécifiques.

Sixième semestre - 30 ects

UE 61 - Langage (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : Véronique Baltazart et Stéphanie Caillies

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Dans la première partie du cours seront présentés les différents facteurs susceptibles d'influencer la reconnaissance immédiate d'un mot écrit (dans la centaine de millisecondes qui suit la présentation du mot) : caractéristiques orthographiques, phonologiques et morphologiques. L'influence de facteurs sémantiques sera ensuite envisagée et les deux familles de modèles d'organisation des connaissances conceptuelles en mémoire (organisation hiérarchique et organisation componentielle) seront présentées. Dans la seconde partie seront présentés les principaux concepts relatifs à l'élaboration de la signification lors du traitement du langage. Les notions de traitement explicite et implicite du langage seront particulièrement développées.

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiant-e-s de connaître les principaux concepts et théories relatives au traitement du langage (reconnaissance de mots écrits, construction de significations à partir de textes...), mais également de renforcer leur démarche scientifique et expérimentale, appliquée au domaine du langage afin d'être capable de développer un regard scientifique sur le langage verbal; d'être en mesure de synthétiser des modèles différents portant sur le traitement du langage verbal; de développer la démarche expérimentale en vue de répondre à des questions sur le traitement du langage; d'être en capacité de découler des prédictions à partir de modèles théoriques relatif au traitement du langage verbal et d'interpréter les résultats en référence à ces modèles.

UE 62 - Personnalité (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Sylvain Caruana et Marie Olivier

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Le cours abordera les principales théories (approches dynamiques, psychologie des traits, approche biologique, modèle des big-five, approche socio-cognitive) et les débats qui ont structuré (et qui structurent toujours) le champ de la psychologie de la personnalité (e.g. approche nomothétique/idiographique, déterminants de la personnalité, évolution de la personnalité). Nous présenterons également quelques-uns des principaux outils d'évaluation de la personnalité normale ainsi que leurs limites (e.g. effets du contexte et des rôles sociaux sur l'évaluation de soi, falsification). Enfin, au travers des conséquences de vie prédites par les questionnaires de personnalité (relations, santé, performances, criminalité), nous aborderons leurs applications dans l'accompagnement psychologique. Les TD seront l'occasion d'étudier des articles visant à élargir les connaissances et les pratiques de l'évaluation de la personnalité via l'étude des processus en jeu.

UE 63 - Neurosciences affectives et cognitives (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Marylou Mantel

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Le cours abordera les bases biologiques des processus motivationnels et affectifs (sommeil, récompense et dépendance, stress, émotions) ainsi que cognitifs (fonctions exécutives, mémoire, langage) en se fondant à la fois sur les apports du modèle animal et des approches psychophysiologiques et neuropsychologiques utilisées chez l'humain. Une partie du cours sera aussi consacrée à la plasticité cérébrale et au pouvoir organisateur des expériences sensorielles et sociales dans le développement du cerveau et des comportements en référence aux travaux récents de l'épigénétique. Finalement, l'émergence des représentations et de la communication symbolique au cours de l'évolution (précurseurs phylogénétiques, continuité et discontinuité évolutive) sera explorée en décrivant des exemples de conduites élaborées chez l'animal. Les séances de TD examineront plus en détail certaines des thématiques abordées en CM et donneront lieu également à des exposés oraux sur des thèmes contemporains (choisis par l'étudiant-e) des neurosciences, de l'éthologie et de la cognition animale.

A la fin du cours, l'étudiant-e devra être en mesure d'intégrer les contributions des approches neuroscientifiques en vue d'une meilleure compréhension des conduites animales et humaines et d'être capable d'intégrer et analyser l'information scientifique et à la transmettre de façon critique.

UE 64 - Travail d'études et de recherche (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Sylvain Caruana

Aucun enseignement n'est prévu pour cette matière, l'étudiant-e sera encadré-e dans ses recherches par le directeur de mémoire qu'il/elle aura choisi.

Ce travail d'étude et de recherche constitue une première familiarisation avec la recherche en psychologie qui sera finalisé par la rédaction d'un mémoire et d'une présentation orale devant un jury de deux enseignants-chercheurs. Les étudiants travaillent seuls sur une problématique. Ils sont suivis individuellement par un enseignant.

Chaque étudiant-e devra rédiger un mémoire de 10 à 15 pages qu'il aura à soutenir à l'oral devant un jury de deux enseignants-chercheurs. Il s'agit donc d'une première concrétisation d'un travail de recherche. Pour le bon déroulement de ce travail d'étude et de recherche, les étudiant-e-s sont encouragés à prendre contact avec leur directeur de mémoire afin de pouvoir débiter le plus tôt possible. Pour la rédaction du travail et la présentation orale, les étudiants devront se conformer aux consignes qui leur seront fournies au début de l'année universitaire.

UE 65 – Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)¹

EC1 - Statistiques appliquées (3 ECTS)

Responsables d'enseignement : Nicolas Stefaniak et Pamela Gobin

Volume horaire : 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

¹ Cette UE est remplacée par l'UE Santé pour les étudiants en L.AS 3.

L'organisation du cours de statistiques appliquées est une structure en oignon où chaque séance s'appuie sur l'ensemble des séances qui précèdent. Ainsi, le cours commence par un rappel sur la nature des variables et les statistiques descriptives qu'on peut réaliser en fonction des variables. Il continue par un rappel sur les principes sous-tendant les tests d'hypothèse nulle (distribution d'échantillonnage, erreur alpha, beta, puissance, intervalle de confiance). Ensuite, l'étudiant est amené à réfléchir sur l'utilisation du meilleur test étant donné un plan d'expérimentation particulier, qu'il devra ensuite réaliser par lui-même. Une fois ces compétences acquises, il sera sensibilisé aux tailles d'effet des tests, à leurs conditions d'application, ainsi qu'aux alternatives qui peuvent être envisagées en cas de violation de ces conditions d'application. La fin du cours porte sur la manière de présenter des résultats statistiques. A la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure de traiter et interpréter ses propres données, ainsi que d'avoir un regard distancié sur les analyses statistiques qui sont menées dans la littérature scientifique afin d'être en mesure de décider quelle est l'analyse la plus pertinente au regard du type de données; d'être en mesure d'utiliser un logiciel de traitement de données de manière à réaliser l'analyse qui doit être faite; d'adopter une démarche analytique concernant la qualité des données utilisées pour l'analyse; de vérifier le respect des conditions d'application, de recourir à des alternatives en cas de violation de ces dernières et d'être en mesure de présenter et d'interpréter les résultats.

EC2 - Anglais (2 ECTS)

*Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues -
Responsable d'enseignement : Prisca Perani*

Volume horaire : 24h TD

L'enseignement des langues est mené en collaboration avec la Maison des Langues, et son Centre de Ressources et Espaces Langues. L'objectif est de permettre aux étudiants de progresser à leur rythme au travers de séances individuelles sur ordinateur et par la lecture d'articles de vulgarisation en sciences humaines et d'articles scientifiques en psychologie. La pédagogie adoptée repose sur le principe de l'autonomie guidée où, suite à un test initial, l'étudiant fixe les objectifs avec une équipe pédagogique constamment à disposition. Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et Certificat de Langue de l'URCA) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

L'objectif de cet enseignement est d'une part de travailler la langue autour d'articles de "vulgarisation" en sciences humaines et sociales et d'autre part de travailler la grammaire et la langue, essentiellement en termes de compréhension orale et écrite.

EC3 - Projet Professionnel Personnalisé : les métiers de la psychologie (1 ECTS)

Intervenants/professionnels extérieurs au département

Modalités de contrôles : Contrôle continu

Responsable d'enseignement : Sylvain Caruana

Volume horaire : 18h CM

Ce cycle de conférences présentera l'accès, l'organisation et les débouchés des masters de psychologie proposés à Reims. Des psychologues professionnels présenteront également leur parcours scolaire et professionnel en tant que salarié ou travailleur indépendant. Au travers de ces présentations, ces professionnels psychologues illustreront leur métier permettant ainsi aux étudiants de mieux se projeter de

manière concrète dans l'activité professionnelle. Plusieurs sous-disciplines de la psychologie et divers domaines d'application seront présentés.